

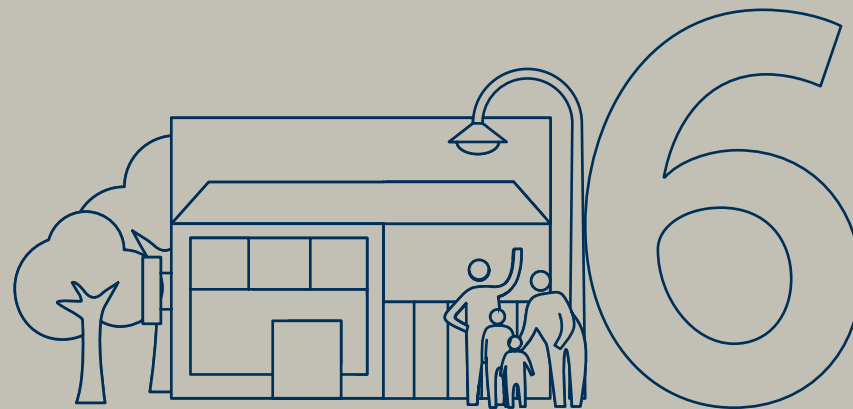
Animés par l'agence Vraiment Vraiment, les ateliers inventifs sont des temps d'échange outillés, qui permettent de se projeter dans un quartier encore inexistant afin d'en imaginer les usages et d'en incarner les modes de vie.

Le quartier de Pirmil- Les Isles a vocation à répondre aux ambitions écologiques de la Métropole. Un plan d'aménagement implique une transition dans les usages et les modes de vie : localité, partage, compostage collectif, réemploi, mobilité douce, halle de services, etc. Ces ateliers permettent de nourrir le projet urbain avec des propositions de services, d'outils, de programmation, d'équipements, de systèmes ou de lieux. Ils traduisent des besoins directs issus du "terrain". Ils permettent ainsi d'améliorer le projet auprès des acteurs qui le conçoivent (le groupement de maîtrise d'œuvre, les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services, et les collectivités de Nantes Métropole, Rezé et Nantes).

Cette collection de livrets est une synthèse du deuxième cycle d'ateliers inventifs de la concertation citoyenne. Le contenu de chacun des livrets (solutions, points d'attention) a été pensé et rédigé par les participants aux ateliers, puis synthétisé par Vraiment Vraiment. Il s'agit de rendre compte de la réflexion des citoyens participants, d'en assurer la traçabilité et de proposer des préconisations à l'issue de ces temps participatifs.

La Métropole, les communes de Nantes et de Rezé ainsi que Nantes Métropole Aménagement, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain Pirmil- Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2023.

Habitant, travailleur, étudiant ou passant du quartier, qu'est ce que la Halle me permet de faire ?



Ateliers de concertation

Janvier 2023
n°6

Pirmil Les Isles

Propositions
citoyennes

6



ma rue
mon quartier
ma ville

Préambule sur le projet urbain

À cheval sur Rezé et Nantes, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Pirmil- Les Isles est un projet de renouvellement urbain intercommunal porté par Nantes Métropole. **Avec 3 300 logements et près de 100 000m² de bureaux, d'activités, de commerces et d'équipements, elle contribuera à l'accueil des nouveaux habitants attendus sur la métropole nantaise d'ici 2030, en faisant de la nature et du paysage les leviers du renouvellement du site.** Ce quartier a pour ambition de mettre en place de nouvelles manières plus durables et plus responsables de faire et de vivre la ville, pour adapter notre territoire aux enjeux du réchauffement climatique.

À l'automne 2021, la métropole, les communes de Nantes et de Rezé ont ouvert un nouveau temps de participation citoyenne sur le projet Pirmil- Les Isles.

Le pari est alors d'imaginer avec les habitants et les acteurs, le mode d'emploi et les futurs modes de vie pour ces nouveaux quartiers encore inexistants, à partir de questions ancrées dans le quotidien.

Cinq premières questions ont été traitées lors de ce premier cycle de concertation entre octobre 2021 et février 2022 :

- 1- Qu'y a-t-il dehors qui me donne envie de ne pas m'y garer ?
- 2- Comment manger local et de saison devient aussi facile pour tous et toutes que mes pratiques actuelles ?
- 3- Que se passe-t-il entre ma portière/mon guidon et ma porte qui me facilite la vie ?
- 4- Je suis un dirigeant d'une petite structure, qu'est-ce que je gagne à m'installer à Pirmil-Les Isles ?

5- Je travaille et j'étudie en dehors de Pirmil-Les Isles, quels projets collectifs permettent de créer du lien avec mes voisins ?

Au-delà des traductions concrètes qui sont apportées suite aux recommandations formulées par les citoyens, une fresque a été réalisée illustrant le mode d'emploi imaginé par la cinquantaine de participants, interrogeant aussi les collectivités sur le soutien des pratiques individuelles et collectives répondant à la nécessité écologique.

> Retrouvez les productions des citoyens sur [ce lien](#).

Les élus de Nantes Métropole, de Rezé et de Nantes avec Nantes Métropole Aménagement et en collaboration avec ce que l'on appelle «la maîtrise d'oeuvre» en charge du projet urbain (architectes-urbanistes (Obras), paysagistes (D'Ici-là) etc.) ont souhaité ré-ouvrir un nouvel espace de participation avec les citoyens, sur de nouvelles questions à résoudre, confirmant la méthode de participation pour ce projet Pirmil-Les Isles.

Les questions du deuxième cycle de concertation

D'octobre à novembre 2023, s'est déroulé le deuxième cycle de concertation autour de deux sujets : le quartier bas-déchet et la future halle du quartier. La troisième question de cycle portant sur la vie quotidienne dans la "ville-nature" fera l'objet d'un atelier prévu le 03 juin 2023.

Pour cette concertation, Nantes Métropole et les communes ont lancé un appel à volontaires et ont mobilisé les réseaux d'acteurs entre juillet et septembre 2022.

Question 6 :

Habitant, travailleur, étudiant ou passant du quartier, qu'est ce que la Halle me permet de faire ?

Question 7 :

Qu'est-ce qui est mis en place pour que diminuer et retraiter mes déchets ne soit plus un choix militant ?

- Comment faire du compostage une pratique collective adaptée aux contraintes de chacun ?
- Comment faciliter les pratiques de réparation et auto-réparation sur le quartier pour diminuer la quantité de déchets produits ?
- Comment généraliser la pratique de la consigne à l'échelle du quartier ?
- Comment faire du vrac une pratique inclusive et ordinaire ?

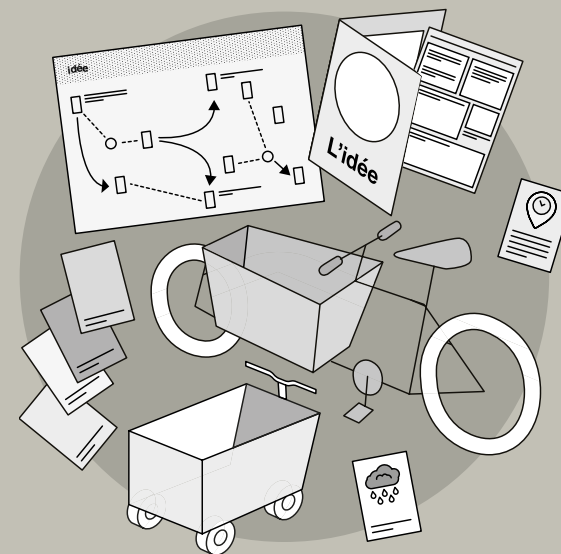
Question 8 :

Le 3 juin 2023, s'inscrire via ce [lien](#).

Comment se préparer à vivre avec la nature dans le futur quartier ? Quels sont les moyens et les modes de cette cohabitation au quotidien ?

Modalités des ateliers sur la halle

Ces ateliers ont été organisés suite au cycle 1 autour de la deuxième question de concertation : « Je travaille / j'étudie en dehors de Pirmil- Les Isles, quels projets collectifs permettent de créer du lien avec mes voisins ? ». Parmi les propositions formulées par les citoyens, le projet de halle a été discuté et validé par les rezéens et métropolitains. Afin de préciser cette proposition notamment sur les enjeux programmatiques et de gouvernance, un cycle d'ateliers spécifique a été décidé pour le cycle 2.



Question 6 : Habitant, travailleur, étudiant ou passant du quartier, qu'est ce que la Halle me permet de faire ?

Dates et lieux :

Le samedi 08 octobre à l'espace Marion Cahour de Rezé et le mercredi 19 octobre 2022 dans les locaux de Nantes Métropole Aménagement.

Nombre de participants : 15 participants

Profils des participants :

Entre 20 et 55 ans et habitant à Pirmil, Rezé ou l'île de Nantes. Ils sont membres d'associations culturelles, sociales, gestionnaire de parking, d'équipements partagés, agents publics, commerçants, créateurs d'entreprise ou de syndicat de copropriété.

L'atelier 1 : Quelle programmation possible pour la halle de Pirmil- Les Isles ?

Le premier atelier avait pour objectif de réfléchir collectivement aux usages, à l'offre et à la programmation de la halle en se projetant dans les 4 saisons de l'année. Il s'agissait de questionner les interactions avec les équipements à proximité (conciergerie, parking, commerces, etc.), d'identifier les possibles conflits d'usage et de lister les besoins spécifiques en aménagement.

L'atelier 2 : Quel modèle de gestion et d'aménagement pour la future halle des habitants de Pirmil- Les Isles ?

Le second atelier visait à préciser les propositions d'aménagement, d'activités et de services pour la halle formalisés lors du premier atelier. Les échanges ont également permis d'identifier les points d'attention à porter sur la sécurité, la logistique, la programmation et l'animation du lieu pour garantir la pérennité de la halle.



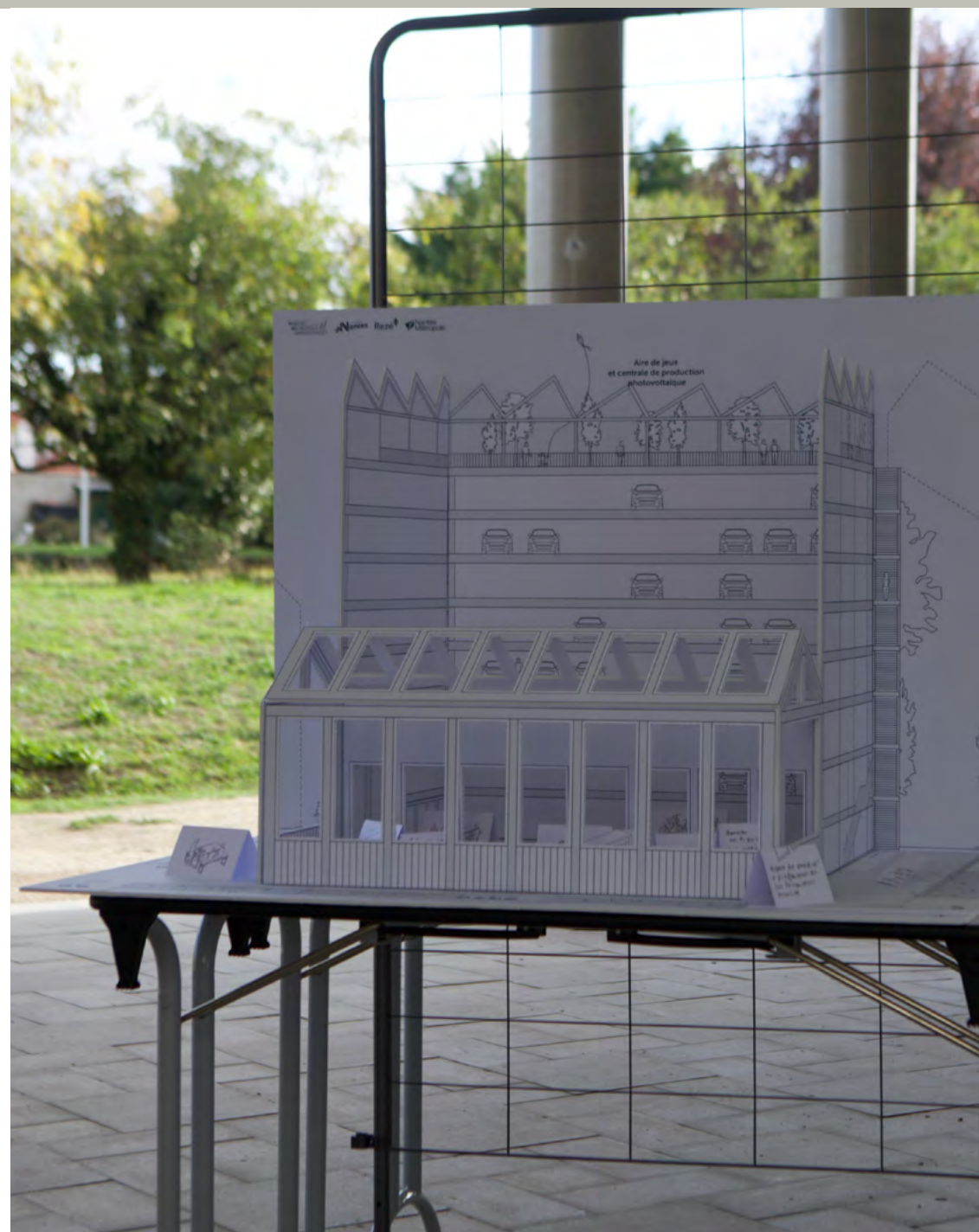
Le projet de halle dans le dessin du quartier

Les ateliers de concertation du 1er cycle ont permis l'ajout d'une halle multiservices de l'Association Syndicale Libre (ASL) sur l'îlot B2. Libre et couvert, cet espace permettra d'accueillir des événements sur le quartier.

Pouvant accueillir des événements ponctuels initiés par divers intervenants du quartier ou extérieur, comme des marchés, cette halle de services sera mise à disposition des habitants et servira de lieu de rassemblement et de lieu de vie au sein du quartier. L'architecture de la halle prévoit des façades transparentes pour assurer une continuité entre l'intérieur et l'espace public.

Elle est simple et conçue dans une logique d'économie de moyens (non chauffée, facile de gestion, robuste, etc.). Adossée à un petit espace pour tous de 90m² environ et à la conciergerie, ainsi que située à proximité du parking en silo (environ 600 places) et des commerces installés en rez-de-chaussée, cette halle se trouve au croisement de nombreux usages et circulations.

Elle contribue donc à l'animation de la placette à l'entrée Est du mail, réelle placette de proximité du quartier, concentrant une bonne partie de la vie du quartier.



Programmation prévisionnelle de la phase 1 du quartier Basse Île

(susceptible d'évoluer)

La conciergerie de quartier

La conciergerie est située le long du mail sur l'ensemble B2/B3 et associée à la halle multiservices et au parking silo.

Par sa présence, la conciergerie permettra de répondre aux besoins d'un quartier émergent en facilitant les liens entre les habitants, usagers, et entre les habitants/usagers et l'Association Syndicale Libre (ASL) de quartier. Elle permettra de disposer d'un « guichet unique » auquel s'adresser dans le quartier concernant les services accessibles via l'ASL, et permettant aussi de faire remonter auprès de l'ASL les questions ou les dysfonctionnements.

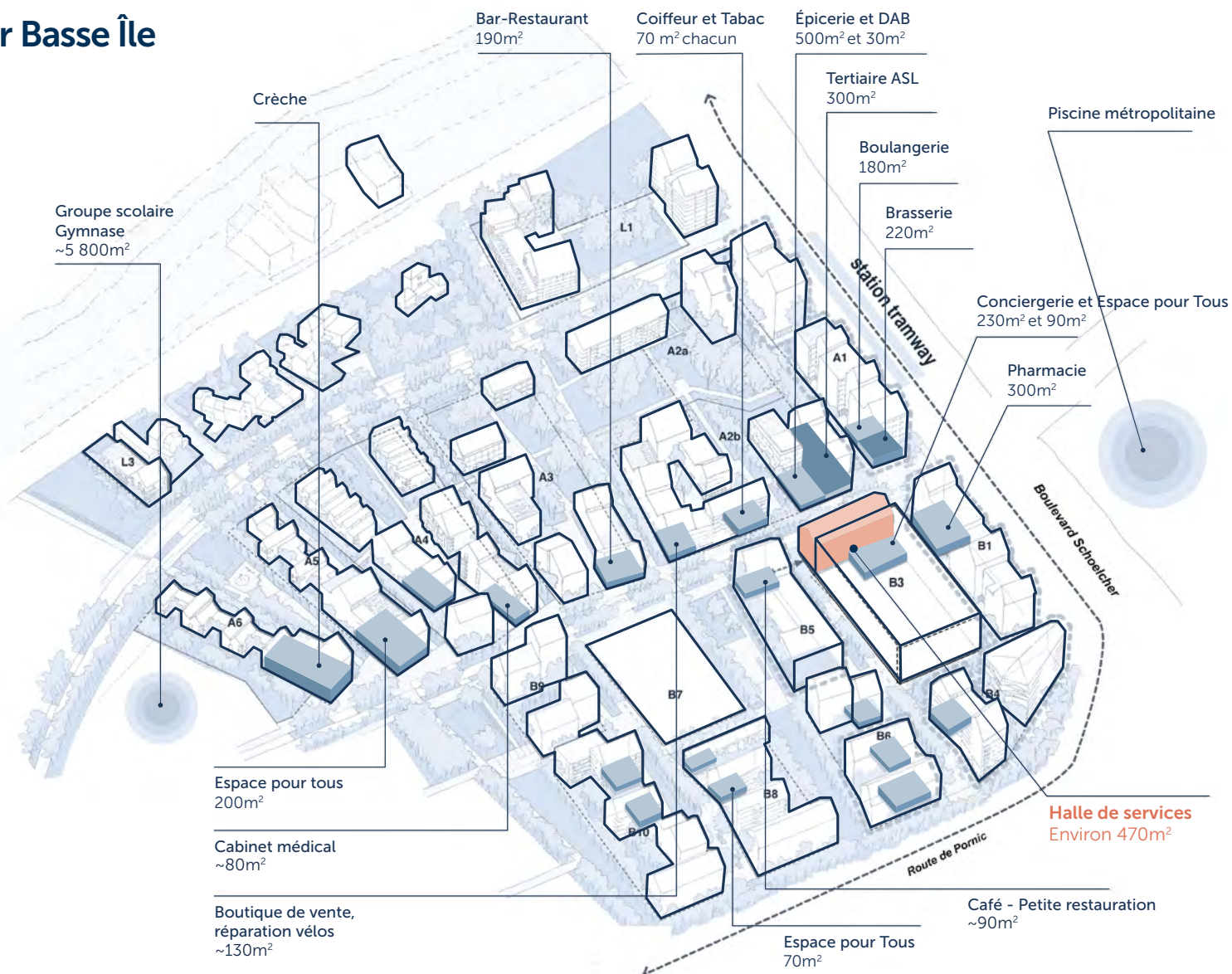
Les Espaces pour Tous

Trois espaces pour tous sont positionnés dans le périmètre de la première phase.

Ces espaces, complémentaires de la conciergerie, et également gérés par l'ASL, ont vocation à accueillir les animations de quartier, qu'elles soient programmées dans le cadre de l'ASL, ou qu'elles viennent d'initiatives habitantes ou professionnelles.

Ce sont des espaces librement appropriables par l'ensemble des habitants et actifs du quartier. Ainsi, il sera possible, sur demande auprès de la conciergerie, de disposer de ces locaux pour des événements de quartier entre habitants, ou réunions d'associations...

La conciergerie, les Espaces pour Tous et la Halle ont vocation à être gérés par l'Association Syndicale Libre (ASL) de quartier.





Index des propositions imaginées par les citoyens

Les principes de gestion évoqués par les citoyens

- Une gouvernance et une gestion tripartite de la halle
- Un site collaboratif
- Des locaux associatifs à proximité

Les propositions autour de la programmation de la halle

- Un café-bar-bocalerie pour faire vivre la halle
- Une conciergerie ayant pignon sur rue
- Un lieu privilégié pour les pratiques sportives et culturelles émergentes
- Une signalétique dédiée
- Des marchés bi-hebdomadaires et annuels pour animer le lieu avec les résidents du quartier et les visiteurs nantais

Aller plus loin sur la construction et l'aménagement de l'espace

- Des espaces de stationnement modulables
- Parking accessible
- Des revêtements multiples
- Des cloisons réversibles
- L'espace de stockage
- Les portes de la logistique
- Des commodités temporaires
- Un accès filtrant

Le mode de gestion imaginé pour assurer la pérennité et la bonne appropriation de la halle

Les ateliers ont permis de définir des principes concrets de gestion de la halle de Pirmil- Les Isles. Ils répondent à plusieurs points d'attention récurrents dans les échanges avec les participants :

- Il est indispensable de prévoir des **délégations de services**. Les participant-es se sont accordé-e-s pour souligner l'impossibilité de faire reposer l'ensemble de la programmation sur la seule conciergerie. Des contrats de prestation (délégation de services) doivent être prévus pour permettre à des acteurs privés et associatifs d'animer l'espace. La conciergerie doit garder un rôle de coordination, mais pas de gestion complète.
- L'animation de la halle peut ou doit être le lieu d'une **activité économique pérenne** (ex : bar, café) pour faire vivre le lieu à tout moment de la journée et toute l'année..
- **Le mode de gestion doit être défini bien en amont** de l'ouverture de celle-ci, **en collaboration avec les habitants**. Les participant-es ont insisté sur le fait que les premières semaines d'animation de la halle seront essentiels.

" IL FAUT ASSUMER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR FAIRE VIVRE LE LIEU."

- **La gestion de la halle doit prendre en compte les potentiels problèmes de sécurité ou de nuisances pour éviter de générer des tensions sociales.** Les nuisances sonores constituent en effet un sujet potentiel de tension - et, par conséquent, de dégradation de la programmation et l'usage de la halle. Des systèmes de médiation doivent être anticipés et gérés par un acteur référent - ainsi qu'un travail avec les habitants.

Deux autre sources ont été identifiées :

- **Les déchets** : la propreté du lieu est une condition pour garantir une bonne utilisation de la halle.
- Les problèmes d'**insécurité** liés au squat, trafic de drogues, etc. du fait de la porosité avec le parking en silo. Si l'espace se dégrade, certains publics (familles, jeunes enfants, personnes âgées, etc.) risquent de se détourner du lieu ou de le rejeter.

Il a été clairement précisé que ces sujets doivent être anticipés au mieux, notamment dans les modes de gestion, de construction et de programmation.

Une gestion tripartite

Parmi les nombreux modèles de gestion possibles, celui d'une gouvernance tripartite a été proposé pour assurer les différentes fonctions et services de la halle :

- **Un régisseur** (gestion déléguée) qui garantit la sécurité et la bonne gestion du lieu.
- **Une commission d'associations, entreprises et collectifs** pour garantir l'animation du lieu. Ce groupe d'acteurs peut mutualiser les moyens et compétences pour acquérir le matériel (ou le mettre à disposition des uns et des autres) nécessaire à l'organisation d'événements dans la halle.
- **Une régie habitante pour la programmation** : les habitants doivent être associés régulièrement à la programmation du lieu. Les supports numériques permettent de faciliter l'implication citoyenne. Le modèle de l'ASL sous-entend que la priorité sera donnée aux résidents du quartier pour le choix, l'accès et la participation aux activités de la halle et de l'espace pour tous.

Cette gestion de la responsabilité en 3 "pôles" permet d'impliquer l'ensemble des usagers de la halle en tenant compte des disponibilités et des intérêts de chacun. Ce mode de gestion doit cependant être entériné - ou reformulé - par les futurs habitants en amont de l'ouverture de la halle. Dans cette perspective, les participants ont suggéré de mettre en place une charte de la programmation et de gestion avec les parties prenantes du quartier.



Un site collaboratif

Une présence numérique est nécessaire pour rendre visible et accessible la programmation de la halle. Un site Internet devra être mis en place. Ce support numérique permettra également aux usagers de participer aux prises de décisions collectives sur la programmation.

Cela permet de

- Être informé des événements culturels, sportifs et associatifs de la halle tout au long de l'année
- Participer au vote pour les futures programmations de la halle
- Proposer une programmation possible pour la halle à soumettre à la délibération collective

Les points d'attention

- Garantir la gestion et l'animation de ce support numérique avec une question en suspens : qui prend en charge de gestion de cet outil numérique.

Des locaux associatifs à proximité

Les associations ont un rôle majeur à jouer dans l'animation annuelle de cette halle. Aussi, la possibilité d'une implantation locale semble être une condition importante pour assurer cette dynamique. Certaines associations doivent donc pouvoir disposer de locaux associatifs (lieux de travail) à proximité de la halle.

Les principales fonctions de la halle et sa programmation

La programmation de la future halle répond à deux grands principes autour desquels se structurent les propositions.

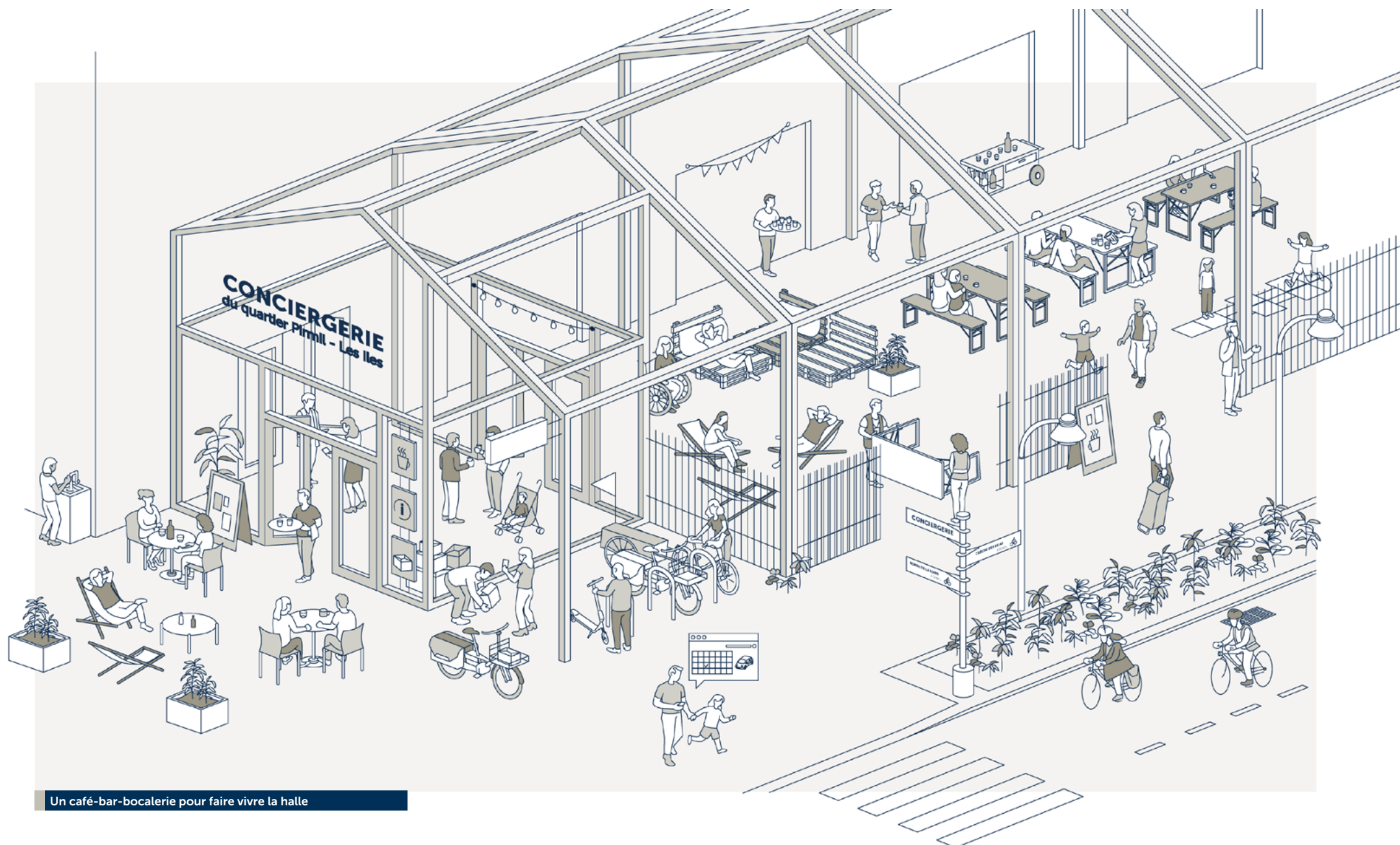
- Une nécessaire **diversité et continuité de la programmation** - et notamment de la programmation culturelle et sportive - est un levier essentiel de pérennité et de l'appropriation de la halle. La programmation de la halle doit satisfaire la pluralité des centres d'intérêts des habitant-es du quartier. L'espace doit vivre à tout moment de la journée et des saisons. La mise en gérance de l'espace est une solution qui semble souhaitable pour les participants en s'appuyant sur l'exemple de la guinguette du belvédère en bord de Loire ou sur le lieu Belle de Jour à Nantes.
- La halle doit trouver un rôle clairement identifiable par les futurs habitants et ses usages doivent être complémentaires mais non redondants avec les espaces pour tous, la conciergerie, et les espaces publics. Le projet de la halle doit avoir une **identité spécifique**, une destination ou vocation explicite, un "marqueur fort" pour que **la halle soit lisible** et appropriée par les habitants.

« LES HABITANTS SE SONT APPROPRIÉS LE LIEU. C'EST UN ENDROIT VIVANT OÙ IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE. L'ESPACE EST TOUJOURS OUVERT ; LES ENFANTS VONT JOUER À CÔTÉ PENDANT QUE LES PARENTS SONT EN ATELIER OU BOIVENT UN VERRE. »

À PROPOS DU LIEU DE VIE ET RESTAURANT BELLE DE JOUR DANS LE QUARTIER DE LA CASERNE MELLINET, À NANTES..

« LA HALLE DES FONDERIES N'AVAIT PAS DE DESTINATION PRÉCISE. AU DÉBUT, LE PRINCIPE D'UNE PROGRAMMATION LIBRE FONCTIONNAIT BIEN, PUIS ÇA S'EST DÉGRADÉ. LES INTENTIONS INITIALES ONT ÉTÉ PERVERTIES. ON EN EST ARRIVÉ À METTRE DES CLÔTURES. »

À PROPOS DU JARDIN DES FONDERIES SUR L'ÎLE DE NANTES



Un café-bar-bocalerie pour faire vivre la halle

Un café-bar-bocalerie pour faire vivre la halle

Les ateliers ont permis de définir trois grands axes pour l'installation d'un café-restaurant au sein de la halle :

- **Le café voisin** propose une terrasse l'été sous la halle, les consommateurs vont au bar pour se servir puis se répartissent sur des transats, des enfants jouent tout autour.
- **La conciergerie propose une terrasse sous la halle où l'on peut boire un café et/ou du thé**, certains habitants passent chercher leur colis ou réserver une place de parking.
- Il y a un concert sous la halle, des **commerçants ambulants** sont invités, vélos triporteurs et foodtrucks servent à manger et à boire aux résidents du quartier et visiteurs qui viennent de plus loin.

Ce que cela permet

- Assurer une occupation conviviale régulière du lieu.
- Garder une forme de contrôle social sur l'espace pour éviter les éventuels mésusages notamment dans le parking et aux alentours (exemple des Fonderies).

Les points d'attention

- Ne pas augmenter les charges dédiées au fonctionnement de l'ASL et assurer le bilan économique de la conciergerie.

Une conciergerie qui a pignon sur rue

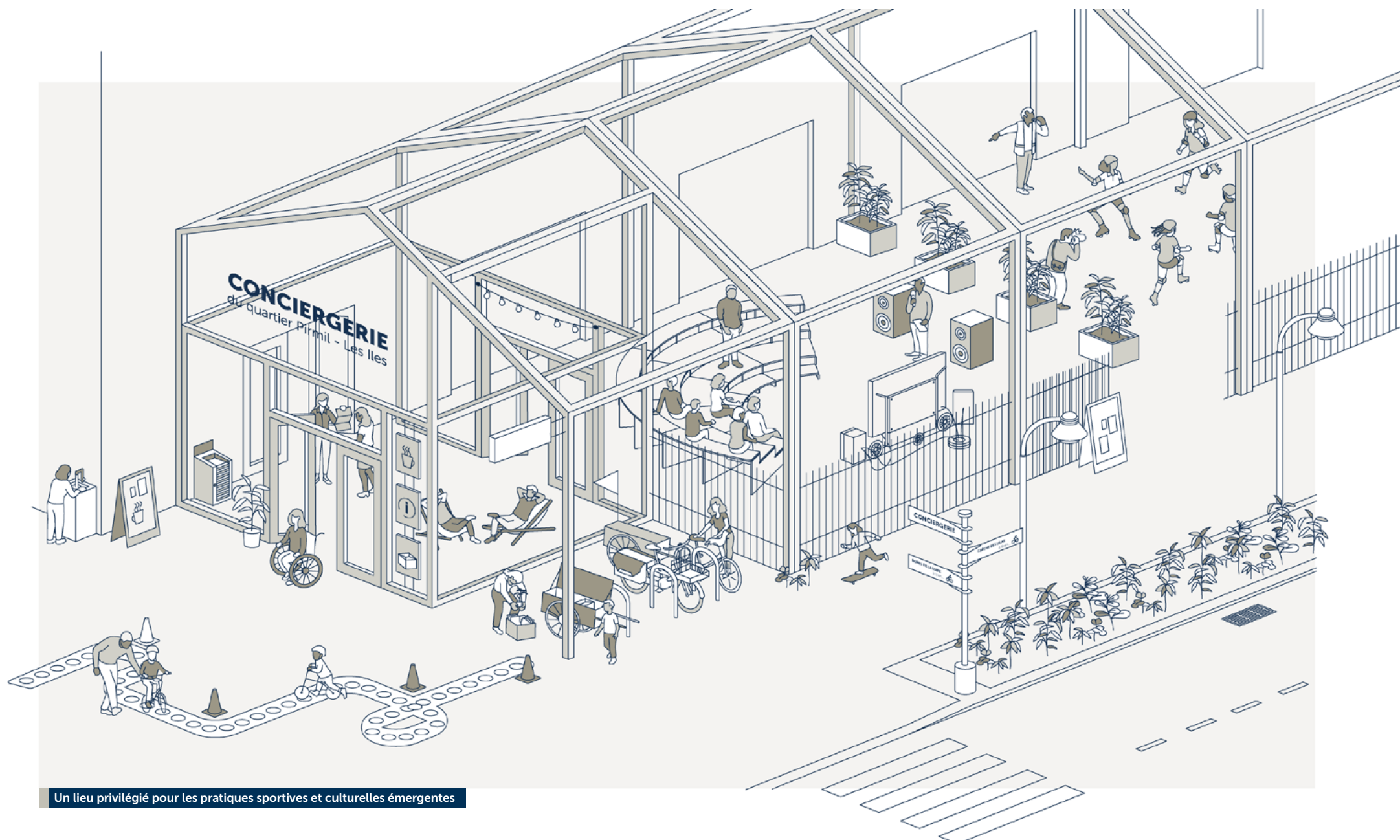
La fiche de lot de la halle propose d'intégrer la conciergerie et l'espace pour tous (des lieux fermés, couverts par le parking) en arrière de la halle. Cependant, la dimension de lieu d'accueil et de ressources (location vélos, point collecte colis, plateforme de gestion et de coordination des services du quartier...) de la conciergerie, en fait un espace important pour le quartier qui doit avoir pignon sur rue.

Cela permet de

- Rendre visible le point d'entrée du quartier pour les résidents et les visiteurs.

Les points d'attention

- Assurer une bonne répartition des flux de piétons entre le parking et les espaces conviviaux liés à la halle et la conciergerie.



Un lieu privilégié pour les pratiques sportives et culturelles émergentes

Un lieu privilégié pour les pratiques sportives et culturelles émergentes

Roller derby, polo bike, danses, collectifs de théâtre ou musique... La configuration ouverte de la halle permet d'accueillir **des pratiques sportives et culturelles**.

Cela permet de

- Offrir un espace complémentaire pour les pratiques sportives.

Les points d'attention

- Veiller à la bonne mixité des sports qui prennent place pour éviter une appropriation du lieu par un public spécifique ou une pratique genrée de l'espace public.
- La halle ne doit pas forcément être équipée pour toutes ces pratiques spécifiques mais permettre cet usage, si les associations et individus amènent le matériel nécessaire.

Une signalétique dédiée

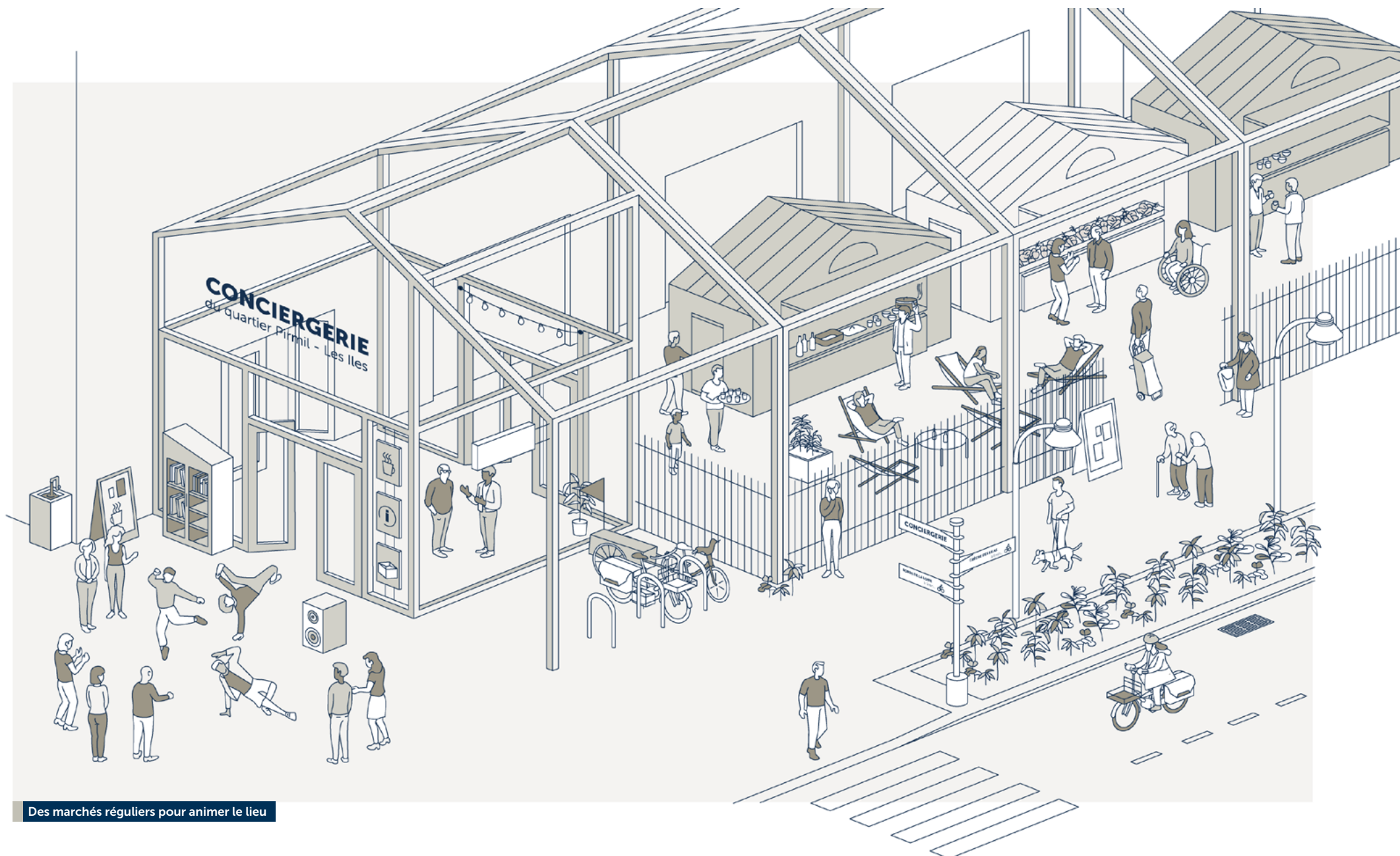
Aux abords de la halle ainsi que dans d'autres espaces du quartier, une signalétique variée oriente les habitants vers la halle et informe sur la diversité de la programmation. Marquages au sol, affichage public, panneau d'orientation, etc. Un large panel de dispositifs de communication in situ peut être déployé pour donner à voir cette halle dans le quotidien des habitants.

Cela permet de

- Situer la halle dans le quartier et s'orienter
- Être informé des événements culturels, sportifs et associatifs de la halle tout au long de l'année

Les points d'attention

- La signalétique doit refléter l'identité du lieu (charte graphique, esprit du lieu, etc.)



Des marchés réguliers pour animer le lieu

Des marchés réguliers pour animer le lieu

Des marchés bi-hebdomadaires permettent une offre complémentaire d'alimentation de proximité tout en animant régulièrement le lieu. Les résidents pourraient prendre part au choix des commerçants accueillis lors de ce marché. Un marché de Noël (stands artisans, producteurs locaux...) se tient tous les ans pour créer l'événement et attirer les résidents des quartiers voisins.

La halle accueille aussi foodtrucks et triporteurs pour varier l'offre de restauration proposée aux résidents et habitants du quartier.

Cela permet de

- Marquer l'identité pratique mais aussi festive du lieu. Assurer une occupation conviviale régulière du lieu.
- Proposer une offre de restauration pour les bureaux voisins.

Les points d'attention

- Assurer une sélection de produits qui vient compléter l'offre quotidienne en terme d'alimentation.
- Veiller à ne pas proposer des services/offres qui pourraient déjà prendre place dans les venelles (exemple vides grenier ou brocantes) ou les placettes.

Les modalités d'aménagement indispensables au bon fonctionnement de la halle

Si la future halle répond à quelques contraintes architecturales (emplacement dans l'îlot B2, superficie, hauteur, etc.), ce deuxième cycle de concertation avait pour vocation de préciser certains aménagements. Ces aménagements sont guidés par plusieurs constats et enseignements énoncés tout au long des ateliers :

- **La halle doit être modulable** pour garantir la diversité voire la simultanéité des pratiques culturelles, sportives, marchandes et associatives.

« IL FAUT PENSER TRÈS EN AMONT LA RÉVERSIBILITÉ POUR ORGANISER DES PROTECTIONS PAR RAPPORT AU VENT, AU FROID, AU SOLEIL ET À LA PLUIE. »

- **Une attention particulière portée aux conditions climatiques** : la forme architecturale de la halle doit fortement prendre en considération les questions d'ensoleillement (notamment l'orientation de la halle), de vent, et de pluie. La réversibilité du bâtiment doit permettre son usage à tout moment de la journée, pour toute forme d'usage dans des conditions confortables d'accueil.

« EN TANT QUE COMMERÇANTE À VÉLO, J'AI BESOIN D'UN BARNUM SUR LES CÔTÉS POUR ME PROTÉGER CONTRE LE SOLEIL, CONTRE LE FROID. PAR EXEMPLE, AU WATTIGNIES AU MOIS DE JANVIER, JE N'Y VAIS PLUS, MA PÂTE EST GELÉE ET LA MACHINE EST REFROIDIE. J'AI VRAIMENT UN QUESTIONNEMENT CLIMATIQUE SUR MON ACTIVITÉ. »

Espaces de stationnement modulables

Autour de la halle, des espaces de stationnements permettent d'accueillir de nombreux cyclistes du quartier et d'ailleurs. Ces stationnements sont sécurisés et suffisamment modulables pour accueillir ponctuellement des flux plus importants.

Ce que cela permet

- Être accueilli en tant que cycliste malgré un afflux important d'usagers
- Garer son vélo électrique, vélo cargo, vélo musculaire, etc. en toute sécurité

Parking accessible

Le statut du parking silo (privé, public ou mutualisé) a une incidence directe sur les conditions d'accueil de la future halle. Quel que soit le statut du parking, quelques places doivent pouvoir être réservées ponctuellement aux usagers extérieurs du quartier qui souhaitent assister à la programmation de la halle (ou rendre visite aux habitants du quartier) même si le quartier favorise très largement les mobilités actives et est bien desservi par les transports en commun.

Cela permet de

- Se garer à proximité de la halle sans être habitant du quartier, en particulier en cas de besoin (ex: personnes à mobilité réduite, femmes enceintes etc.).

Les points d'attention

- Ne pas sous-estimer les contraintes en termes de gestion et d'usages propres à chaque statut du parking.

Des revêtements multiples

Le revêtement principal de la halle doit pouvoir s'adapter aux différents usages possibles de la halle. Le sol béton favorisant les sports de glisse et facilement lavable semble être à privilégier pour la majeure partie de la surface au sol. Néanmoins, une partie pourrait être constituée d'un sol souple plus adapté aux enfants. Enfin, un sol démontable - de type plancher, matelas, tapis - pourrait accueillir des pratiques artistiques de manière ponctuelle (théâtre, danse, etc.). Une autre piste évoquée est de prolonger le sol (pavés) des espaces publics à l'intérieur de la halle.

Cela permet de

- Installer une scène temporaire pour un spectacle ou un stand à l'ouverture du marché
- Faire de la danse, du théâtre à l'abri de la halle, pratiquer un sport de glisse tout au long de l'année
- Laisser son enfant jouer sous la halle

Cloisons réversibles

La halle est équipée de cloisons internes pour pouvoir organiser l'espace afin d'y accueillir ponctuellement des activités différentes.

Cela permet de

- Organiser et profiter de plusieurs événements en simultanée

Les points d'attention

- Les nuisances sonores en cas de cohabitation d'activités en partie bruyantes

Espace de stockage

Un espace sécurisé au sein de la halle permet de stocker du matériel utile à tous les types d'activité ou des activités récurrentes sur la programmation annuelle.

Cela permet de

- Faciliter l'organisation d'activités portés par les porteurs de projet de la programmation
- Faciliter l'organisation de pratiques culturelles, sportives et artistiques spontanées sur la halle

Les points d'attention

- Mutualiser la capacité de stockage avec les espaces déjà dédiés à cela au sein des équipements municipaux
- Mutualiser les besoins entre les associations et autres acteurs qui animent et gèrent la programmation de la halle
- Éviter de tomber dans un mode de régie propre à l'économie du spectacle pour la halle bien que la programmation culturelle reste primordiale sur le lieu.

- **Une attention particulière portée aux conditions d'accueil et de circulation.** La halle est un équipement intégré à un espace public. L'aménagement de ce dernier doit être pensé pour faciliter les circulations, l'accès, permettre d'accueillir plus de monde en cas d'événement important, et garantir une porosité avec les autres équipements et services à proximité.

« ON A BESOIN DE SE SENTIR ACCUEILLIS EN TANT QUE CYCLISTES. »

« S'IL Y A DE GROS ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS, IL FAUDRA ÊTRE EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR BEAUCOUP DE MONDE SUR UN TEMPS RESTREINT. DANS CE CAS IL FAUT PENSER AUX TOILETTES. »

« COMMENT LES INVITÉS STATIONNENT DANS LE QUARTIER ? »

Les portes de la logistique

L'entrée dédiée à la logistique de la halle donne directement sur une voie de circulation pour éviter tout encombrement et dangers sur les espaces publics.

Cela permet de

- Charger et décharger facilement des équipements provisoires.

Commodités temporaires

À proximité de la halle, des toilettes publiques sèches et mobiles sont installées lors des temps forts. Des espaces ont été prévus à cet effet pour éviter que ces aménagements temporaires perturbent la circulation piétonne ou cyclable aux abords de la halle, et limiter les désagréments liés aux odeurs.

Cela permet de

- Être accueilli dans des conditions sanitaires confortables

Accès filtrant

Les conditions de circulation entre la halle et le parking dépendent des différents moments où la halle sera utilisée. Les accès sont ouverts en journée lorsqu'il y a beaucoup de passage. En revanche, l'accès est limité en soirée pour éviter des phénomènes générant des nuisances (notamment squat). Cette modalité d'accès est portée par un dispositif simplifié (porte électromagnétique).

Cela permet de

- Accéder à la halle à tout moment de la journée et profiter d'une liberté de circulation
- Limiter les mésusages qui pourraient dégrader l'expérience ou l'esprit du lieu

Toute cette matière a été traduite et sera analysée par les différents acteurs du projet, à l'échelle du projet urbain mais aussi de la métropole. En effet, les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services et les collectivités de Nantes Métropole, Rezé et Nantes s'empareront de ces récits de vies et d'usages afin d'enrichir le projet urbain d'un point de vue opérationnel et structurant.

La Métropole, les communes de Nantes et de Rezé, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain Pirmil- Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2023.

Les éléments récoltés lors de cette concertation citoyenne feront également l'objet d'une restitution début 2023.

Vraiment Vraiment

contact@vraimentvraiment.com

Nantes Métropole Aménagement

celine.recknagel@nantes-am.com